

## DÉMOCRATIE

## L'esprit des « gilets jaunes »

Le 18 décembre, le maire Philippe Bouyssou a invité les Ivryens à réagir aux annonces du président de la République Emmanuel Macron.

« Aucun rond-point n'est occupé à Ivry, mais l'esprit des "gilets jaunes" est présent. À travers le pays, un mouvement populaire exprime son mal-être face à la politique du gouvernement. Nous allons les faire remonter à l'échelle nationale ! » Le 18 décembre, à l'hôtel de ville, le maire Philippe Bouyssou a invité les Ivryens à réagir aux annonces faites par le président de la République Emmanuel Macron lors de son allocution télévisée du 10 décembre.

Plus de quatre-vingt personnes étaient présentes, principalement des militants associatifs, syndicalistes et politiques. « C'est un mouvement historique », indique Isabelle, « soutenu par 75 % de la population » précise son voisin. « Les gens veulent une vie décente, clame Annie. Se nourrir, se soigner, avoir un toit ! » Françoise note que la mobilisation permet à certains de sortir d'une grande solitude.

Pour Loïc, le néolibéralisme est cause d'injustice et d'indignité : « Ce n'est pas le froid qui tue les SDF mais la pauvreté ! Le peuple est en train



Le 18 décembre, les Ivryens ont débattu cahiers de doléances, référendum et dignité.

de se ressaisir du politique. Les partis peuvent accompagner le mouvement mais doivent rester à distance ! » Lionel, lui, défend le référendum d'initiatives citoyennes, le « RIC », tandis que d'autres désapprouvent cette consultation à réponse unique. La question des cahiers de doléances et d'exigences qui seront adressés à l'État est débattue : « Ces registres ne peuvent être des inventaires à la Prévert, nous avons besoin de débat, pour transformer

la désespérance individuelle en espérance collective. »

Au terme de deux heures d'échanges, le maire a proposé une nouvelle rencontre fin janvier. Il invite aussi les Ivryens à participer à une action devant la préfecture, en compagnie des maires du Val-de-Marne et de la population.

• Catherine Mercadier

Des cahiers de doléances et d'exigences sont à votre disposition en mairie et dans les Maisons de quartier, et sur [ivry94.fr](http://ivry94.fr)

## CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

## Bientôt la téléradiologie

Deux radiologues officient quatorze heures par semaine au centre municipal de santé (CMS), contre cinquante-cinq heures auparavant. L'équipement est confronté, comme le reste du territoire national, à une pénurie de praticiens. « Pour y faire face, et afin de répondre aux besoins de la population, nous allons mettre en place la télé-radiologie au cours du premier

trimestre, explique Marianne Petit-Khouader, médecin-directeur du CMS. L'imagerie médicale est primordiale dans la qualité de la prise en charge du patient et dans son parcours de soins. »

Le processus est simple : vous venez faire votre radio auprès des manipulateurs diplômés du CMS. Votre image est envoyée numériquement sur une plateforme en ligne et

interprétée à distance par des radiologues. Ensuite, un compte-rendu est transmis au centre ivryen dans un délai de 24 heures (3 heures en cas d'urgence).

Échographies et mammographies ne sont pas concernées.

• Ahmed Talbi

CMS : 64 avenue Georges Gosnat.  
01 80 51 86 20.

## Orientation

Les collégiens de 3<sup>e</sup> et leurs parents sont invités à découvrir les filières générales, technologiques et professionnelles et à rencontrer des représentants du monde éducatif, de l'entreprise et des collectivités locales lors du Forum avenir et formation. Il aura lieu les 24 et 25 janvier (de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, 15 h 30 le vendredi) au Palais des sports Maurice Thorez : 4 av. Henri Barbusse à Vitry-sur-Seine. Une soirée de l'orientation aura lieu le 24 à 18 h 30. Une navette en partance de la place Voltaire est prévue à 17 h 30.

## Accueil de loisirs

Les réservations pour les différents accueils de loisirs devaient être rendues obligatoires à compter de janvier 2019. Suite à une réunion avec les représentants des parents d'élèves en décembre, la mise en place du dispositif, notamment sur « Mon espace démarches » du site [Internet.ivry94.fr](http://Internet.ivry94.fr), est reportée.

## Cimetière communaux

La municipalité vous informe de la reprise, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, des sépultures parvenues à échéance et n'ayant fait l'objet d'aucune souscription nouvelle, à savoir : les sépultures gratuites attribuées en 2011 pour 8 ans ; les concessions ou cases de columbarium attribuées en 2007 pour 10 ans ; les concessions attribuées en 1987 pour 30 ans ; les concessions attribuées en 1967 pour 50 ans. Celles-ci seront remises à disposition du service public (arrêté municipal du 11 octobre 2018). Renseignements à la conservation des cimetières communaux 01 49 60 24 64.